Angers, le 24 avril 2025

Communiqué de presse

Lancement du Budget participatif 2025 : remettre les citoyens au cœur des décisions publiques !

La Ville d'Angers ouvre la phase de vote de son budget participatif 2025. **Du 24 avril au 25 mai, les Angevines et Angevins sont invités à voter pour les projets qui transformeront leur ville.** 29 projets sont proposés dans tous les quartiers, de l'aménagement d'un square à l'installation de miroirs dans la ville, en passant par la pose de minuteurs sur les passages piétons.

Le Budget participatif : l'occasion de faire entendre sa voix !

Créé en 2018, le budget participatif incarne une volonté forte de la Ville d'Angers : remettre les citoyens au cœur des décisions publiques. En permettant à chacun de proposer puis de choisir des projets d'intérêt général, ce dispositif favorise l'émergence d'idées nouvelles et renforce le dialogue entre les habitants et la Ville.

Christophe BECHU, Maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole : *« La démocratie ne s'arrête pas aux élections. A Angers, nous croyons que chaque voix compte et que les meilleures idées viennent souvent du terrain. Pour ces raisons, nous lançons aujourd'hui un appel à toutes et tous : votez pour les projets du Budget participatif. Choisissez ce que vous voulez voir s'accomplir. C'est vous qui décidez ! »*

Karine ENGEL, adjointe à la Citoyenneté, aux Sports et aux Anciens combattants : *« Le budget participatif, c'est une invitation à prendre part à la vie de notre ville. Nous donnons aux habitants la capacité d'agir concrètement sur leur cadre de vie. Nous disons à chaque Angevine et chaque Angevin : vous avez des idées, elles comptent, mettons-les en œuvre ensemble. »*

De nombreuses propositions de projets

Pour cette édition 2025, 152 projets ont été proposés. Parmi eux, 29 ont été sélectionnés pour leur recevabilité et seront soumis au vote des Angevins à partir de ce jeudi. Un budget de 1 million d'euros est consacré à cette initiative et sera réparti entre les mises en œuvre des différents projets. Les résultats seront annoncés le 12 juin. Les projets du Budget participatif sont présentés en annexe de ce communiqué de presse.

Pour redécouvrir les projets lauréats de la précédente édition : https://www.angers.fr/l-action-municipale/citoyennete/donner-son-avis-proposer-des-idees/budget-participatif/index.html.

Voter… c'est facile !

Où voter ?

- Lors de la Foire expo
- À l'Agora du Budget participatif, place du Ralliement, du mardi au vendredi, de 17h à 19h30 et le samedi, de 11h à 20h
- À l'Hôtel de ville
- Au J, Angers connectée jeunesse, place Imbach
- À l'Institut municipal, rue Emile-Bordier
- À la Cité des associations, boulevard du Doyenné
- Dans les maisons de quartier
- Dans les relais-mairie
- Dans les quartiers, auprès de l'Agora mobile qui va de place en place

En plus des lieux « physiques » pour voter, 4 « mobilisateurs » répartis en binôme sillonneront l'ensemble de la ville, à vélo, du mercredi au dimanche, pour aller à la rencontre des Angevins et leur proposer de voter.

Angers, engagée et citoyenne

À l'heure où la participation citoyenne se cherche de nouvelles formes, le Budget participatif invente un nouveau langage entre la Ville et ses habitants, fondé sur la transparence et la co-construction. A Angers, cette démarche repose sur un pilier essentiel : la liberté de proposition, pour que chacun puisse partager ses idées sans filtre.

Le Budget participatif est l'une des concrétisations de l'engagement pris par Christophe BECHU, à l'occasion de ses vœux aux Angevins, de renforcer la citoyenneté et la proximité. Tout comme il a été fait le choix de consacrer le stand que la Ville d'Angers occupe chaque année sur la Foire d'Angers à la thématique de la citoyenneté.

S'agissant des actions citoyennes conduites par la Ville d'Angers, il faut aussi noter le grand retour de la Journée citoyenne, le 25 mai. Cette journée rassemblera de nombreux Angevins à l'occasion d'opérations menées à travers la Ville.

Christophe BECHU, à l'occasion des vœux aux Angevins le 6 janvier dernier, présentait ainsi la Journée citoyenne : *« Je continue de penser que d'inviter tous ceux qui le peuvent à donner une journée de leur temps pour les autres, non seulement ce n'est pas désuet ou ringard mais ça n'a jamais été aussi nécessaire de se retrouver quelques heures, quelle que soit sa situation professionnelle ou ses convictions, dans une situation où on fait ensemble. Depuis des opérations qui peuvent être des opérations de nettoyage de rivière jusqu'à des améliorations pour des associations caritatives et de solidarité ».*